



Lettre d'information du public n°1  
Novembre 2024

# PLUi Littoral Labourd Ouest

## La CONCERTATION EST OUVERTE !

### COMMENT PARTICIPER ?

#### 3 moyens d'inscrire une observation :

- Registre papier disponible au Pôle et en Mairie (dans une boîte dédiée)
- Registre en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/5461/>
- Ecrire un courrier au Président de la CAPB

#### A savoir :

Il n'est pas nécessaire d'inscrire une contribution dans plusieurs registres.

Les contributions sont toutes analysées. La concertation se termine à l'arrêt du PLUi.

Des réunions publiques, forums citoyens ou événements seront ponctuellement organisés.

### COMMENT S'INFORMER ?

Sur le site internet de la CAPB, la page relative à la procédure sera mise à jour en fonction de l'avancement du PLUi :

<https://www.communaute-paysbasque.fr/>

## Les PROCHAINES ETAPES

**2024 (en cours) :** Diagnostic du territoire

**2025 :** Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) par les élus

**2027 :** Arrêt du PLUi et bilan de la concertation + enquête publique

**2028 :** Approbation = le PLUi rentre en vigueur

